



VILLE DE
SAINT-TROPEZ

Tél : 04 94 55 90 08

drh@ville-sainttropez.fr

La Ville de Saint-Tropez recrute 1 chef barman (h/f) pour le « Saint-Tropez Lounge club »

Agent de statut privé relevant de la Convention Collective nationale des personnels des ports de plaisance

Période du 04 avril au 16 octobre 2022

Rémunération mensuelle : 2.633,98 € brut

Durée du travail : 35 heures hebdomadaires

Missions :

- Gestion et direction d'équipe du bar
- Assurer toutes les tâches courantes de service bar et restauration (service de bar et cocktails, facturation et encaissements, élaborer une carte de cocktails, imaginer de nouvelles créations, fidélisation des clients, assurer le service en salle ou au comptoir et gérer l'approvisionnement et le stock, responsable des commandes et stocks des boissons pour inventaires)
- Management de personnes
- Assurer les tâches liées à l'accueil d'une clientèle internationale haut de gamme

Exigences du poste :

- Posséder une formation de barman professionnel
- Maîtriser l'anglais
- Fortes capacités relationnelles et contact avec la clientèle
- Autonomie
- Sens des responsabilités
- Esprit d'équipe
- Sérieux, rigoureux
- Disponible

Pour tout renseignement : Mme Julie COURCOT Tél : 04 94 56 68 70

Merci d'adresser lettre de candidature avec CV à :

Madame le Maire - Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville - BP 161- 83992 SAINT-TROPEZ CEDEX

Ou par mail à : drh@ville-sainttropez.fr

TOUS COURRIERS (FACTURES, DEVIS, ...) DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS IMPERSONNELLEMENT À MADAME LE MAIRE

Hôtel de Ville • BP 161 83992 Saint-Tropez Cedex • Tél. : 04 94 55 90 00

WWW.SAINT-TROPEZ.FR